

Réf: Dossier N° : 16276

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION BATIMENT ET D'ELECTRICITE » en abrégé «COBATEL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY, 17 BP 1063 ABJ 17

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20 Août 2015 reçus par Me DACOURY-T KOUASSI Patricia, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 24 Août 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE DE CONSTRUCTION BATIMENT ET D'ELECTRICITE » en abrégé «COBATEL ».

Objet: La construction, la réhabilitation, la rénovation et l'entretien de bâtiments, voies, ponts et chaussées, et de tous corps d'état. L'installation de réseaux d'Electricité HT, MT et BT ; de Télécommunication, d'Adduction d'eau et d'hydraulique, de Tuyauterie et autres. L'achat, la vente, la location de tout matériel, engins de TP et BTP et l'assistance technique en BTP. La participation directe ou indirecte dans les opérations de Bitumage, voie ferrée, Génie civil, VRD, Génie rural. La construction, l'exploitation et la gestion de toute unité ou usine de fabrication de matériaux de construction.

Capital social: 2 000 000 F CFA divisé en Deux Cents (200) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY, 17 BP 1063 ABJ 17

GERANT: Monsieur DIABY MOHAMED KADJALY.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-19867 du 24/08/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7196 du 24/08/2015

Pour Avis

Le CEPICI

